

Calendrier des inspections, des tests et de l'entretien de l'équipement de protection incendie

L'équipement de protection incendie joue un rôle important pour atténuer les risques d'incendie et ainsi assurer la sécurité des personnes et préserver des biens. Pour s'assurer que cet équipement fonctionne en cas de besoin, il est essentiel qu'il soit inspecté, testé et entretenu périodiquement conformément aux exigences publiées par la National Fire Protection Association (NFPA). Le tableau qui suit indique les exigences en matière d'inspection, de test et d'entretien de l'équipement de protection incendie couramment installé.

Veuillez prendre note que le présent guide vise à donner un aperçu des exigences en matière d'inspection, de test et d'entretien. Pour en savoir plus, consultez les normes de la NFPA citées en référence. La fréquence indiquée ci-dessous est considérée comme un minimum et peut être augmentée, au besoin.

Système	Type	Équipement courant	Fréquence	Référence
Conduites d'incendie privées	Inspection	Tuyaux d'arrosage	Chaque trimestre	Norme 25 de la NFPA
	Inspection	Bornes	Annuellement	
	Test	Débit d'eau des bornes	Annuellement	
	Test	Débit d'eau de la tuyauterie	Tous les 5 ans	
	Entretien	Tuyaux d'arrosage, bornes et lances d'incendie	Annuellement	
Réservoirs à eau	Inspection	Niveau d'eau	Chaque mois ou trimestre ¹	Norme 25 de la NFPA
	Inspection	Température de l'eau	Chaque semaine ou mois ²	
	Test	Alarmes de débit d'eau	Deux fois par année	
	Test	Indicateurs de niveau	Tous les 5 ans	
	Entretien	Vannes de commande	Annuellement	
Pompes à incendie	Inspection	Système de pompage	Chaque semaine	Norme 25 de la NFPA
	Test	Pompe à incendie à moteur diesel (aucun débit)	Chaque semaine	
	Test	Pompe à incendie à moteur électrique (aucun débit)	Chaque semaine ou mois ³	
	Test	Rendement de la pompe (débit d'eau)	Annuellement	
	Entretien	Tous les composants	Varie selon les exigences du fabricant	
Systèmes de gicleurs	Inspection	Vannes de commande	Chaque semaine ou mois ⁴	Norme 25 de la NFPA
	Inspection	Raccordements du service d'incendie	Chaque trimestre	
	Inspection	Têtes de gicleur	Annuellement	
	Test	Dispositifs d'alarme de débit d'eau	Chaque trimestre ou deux fois par année ⁵	
	Test	Collecteur principal	Chaque trimestre ou année ⁶	
	Test	Vannes de commande	Annuellement	
	Entretien	Toutes les vannes	Annuellement	

¹ Chaque mois si ces réservoirs ne sont pas dotés d'alarmes pour niveau d'eau supervisées; chaque trimestre dans le cas contraire.

² Chaque semaine si les alarmes réagissant à basse température ne sont pas connectées à un lieu surveillé en tout temps; chaque mois dans le cas contraire.

³ Chaque semaine en ce qui concerne les pompes à incendie dont la capacité de pompage du service d'incendie est insuffisante dans les structures de grande hauteur, les pompes à incendie avec contrôleurs à services limités, les pompes à incendie à turbine verticale et les pompes à incendie qui aspirent de l'eau de réservoirs au niveau du sol. Quant aux autres installations, un test mensuel est acceptable.

⁴ Une inspection mensuelle est acceptable si les vannes sont sécurisées avec des verrous, ou surveillées conformément aux exigences de la NFPA.

⁵ Un test est requis chaque trimestre pour les dispositifs d'alarme mécaniques de débit d'eau; un test est requis deux fois par année pour les dispositifs d'alarme de débit d'eau à ailettes et avec interrupteur de pression.

⁶ Un test est requis chaque trimestre lorsque la seule source d'approvisionnement en eau est un dispositif antirefoulement ou des détendeurs de pression.

Réseaux de canalisations et de robinets d'incendie armés	Inspection	Prises de refoulement, tuyaux et lances d'incendie	Annuellement	Norme 25 de la NFPA
	Inspection	Raccordements du service d'incendie	Chaque trimestre	
	Test	Collecteur principal	Annuellement	
	Test	Test hydrostatique	Tous les 5 ans	
	Entretien	Toutes les vannes	Annuellement	

Extincteurs portatifs	Inspection	Condition, pression et accessibilité	Chaque mois	Norme 10 de la NFPA
	Test	Test hydrostatique	Tous les 5 ou 12 ans ⁷	
	Entretien	Service complet	Annuellement	

⁷ L'intervalle entre les tests hydrostatiques dépend du type d'extincteur. Pour en savoir plus, reportez-vous au tableau 8.3.1. de la norme 10 de la NFPA.

Systèmes d'extinction avec agent chimique humide	Inspection	État physique	Chaque mois	Norme 17A de la NFPA
	Test	Test hydrostatique	Tous les 12 ans	
	Entretien	Service complet du système	Deux fois par année	

Systèmes d'extinction avec agent chimique en poudre	Inspection	État physique	Chaque mois	Norme 17 de la NFPA
	Test	Test hydrostatique	Tous les 12 ans	
	Entretien	Service complet du système	Deux fois par année	

Systèmes d'extinction par anhydride carbonique	Inspection	État physique	Chaque mois	Norme 12 de la NFPA
	Test	Test hydrostatique	Tous les 12 ans ⁸	
	Entretien	Service complet du système	Annuellement	

⁸ Les systèmes d'extinction par anhydride carbonique doivent subir un test hydrostatique après chaque vidange si le dernier test hydrostatique remonte à plus de 5 ans.

Systèmes d'extinction à agent halogéné propre	Inspection	État physique	Chaque mois	Norme 2001 de la NFPA
	Test	Test hydrostatique	Tous les 5 ans	
	Entretien	Service complet du système	Annuellement	

Génératrices d'urgence	Inspection	Composants du système	Chaque semaine	Norme 110 de la NFPA
	Test	Test de fonctionnement sous charge	Chaque mois	
	Entretien	Service complet du système	Annuellement	

Éclairage d'urgence	Inspection	État général	Chaque mois	Norme 101 de la NFPA
	Test	Test de fonctionnement (30 secondes)	Chaque mois	
	Test	Test de fonctionnement (90 minutes)	Annuellement	

Portes coupe-feu	Inspection	État général	Chaque semaine	Norme 80 de la NFPA
	Test	Test de performance ou de résistance aux chocs	Annuellement	
	Entretien	Nettoyage et lubrification	Chaque mois ou annuellement ⁹	

⁹ La fréquence dépend de l'environnement dans lequel les portes sont installées.

Systèmes de détection et d'alarme incendie	Inspection	État de fonctionnement	Chaque semaine ou annuellement ¹⁰	Norme 72 de la NFPA
	Test	Ensemble des fonctionnalités du système	Annuellement	
	Entretien	Composants du système	Variable ¹¹	

¹⁰ Des inspections sont requises chaque semaine pour les systèmes non supervisés; des inspections annuelles sont requises pour les systèmes supervisés.

¹¹ La fréquence de l'entretien dépend des exigences du fabricant et de l'environnement dans lequel les systèmes sont installés.